

Strasbourg, le 18 février 2021

Motion de l'Assemblée des Chefs de Département Informatique concernant la mise en place du Bachelor Universitaire de Technologie (B.U.T.) à la rentrée de septembre 2021

Les chefs de départements informatiques réunis en assemblée constatent les difficultés à mener à bien les travaux préparatoires à la mise en place du Bachelor Universitaire de Technologie (B.U.T.) pour la rentrée 2021.

Cette réforme, la plus profonde et la plus importante depuis la création des IUT en 1966, va transformer durablement nos formations. Elle engage l'avenir de nos futurs étudiants pour plusieurs années.

Dès le départ, le calendrier fortement contraint pour la mise en œuvre de cette réforme a rendu très difficile toute réflexion et discussion approfondie aussi bien dans les équipes pédagogiques que dans les structures nationales de préparation (ACD, CPN, CCN), conditions pourtant nécessaires à la construction d'une réforme satisfaisante et partagée.

La situation de crise sanitaire rend ce travail encore plus compliqué, alors que nous sommes tous et toutes accaparés par nos enseignements à distance, par la mise en œuvre de consignes diverses, changeantes et floues, par la situation alarmante de nombre de nos étudiants. Malgré la révision, le calendrier demeure difficile à tenir et conduira inévitablement à une réforme précipitée, insuffisamment préparée et mal maîtrisée par les équipes pédagogiques. De plus, nos questionnements et nos inquiétudes ne reçoivent aucun écho, nous laissant penser que nous ne sommes pas écoutés par le ministère.

Notre expérience et l'état d'épuisement de nos équipes pédagogiques nous poussent à nous inquiéter des conditions dans lesquelles nous allons accueillir nos futurs étudiants et des conséquences sur leur scolarité.

Compte tenu des divers éléments présentés, nous attendons un cadrage plus précis, des éclaircissements provenant d'une source unique et nous permettant de mener, dans des conditions plus sereines, le travail de préparation et de mise en place du B.U.T.

Motion adoptée à la majorité des départements Informatique